

Les médecins spécialistes libéraux premier recours du médecin traitant en Ile-de-France

Les médecins spécialistes libéraux, premier recours du médecin traitant, sont au cœur du parcours de soins du patient : c'est ce que montre l'enquête de l'URPS médecins libéraux Ile-de-France menée auprès des spécialistes de médecine générale.

En effet, selon cette enquête*, 93 % des médecins généralistes adressent leurs patients à leurs confrères libéraux exerçant en cabinet. Ils sont 68 % à orienter vers leurs confrères libéraux exerçant en établissement privée et 63 % vers leurs confrères hospitaliers.

Rendez-vous en urgence auprès d'un spécialiste

En cas d'urgence, 80 % des professionnels déclarent parvenir à joindre directement leur confrère spécialiste libéral auquel ils souhaitent confier leur patient.

Les spécialistes les plus fréquemment sollicités

Les spécialistes libéraux vers lesquels les médecins traitants déclarent orienter le plus fréquemment leurs patients sont aussi ceux qu'ils jugent les plus accessibles, à savoir le cardiologue, le gastro-entérologue et le radiologue, spécialités à actes techniques.

Une coordination médecin traitant / médecin spécialiste jugée satisfaisante

La quasi-totalité des médecins généralistes, 95%, se déclarent satisfaits de la coordination des soins avec leurs confrères spécialistes de ville. Ils déclarent recevoir un compte-rendu de consultation dans 97 % des cas et dans 75 % des cas sous 15 jours maximum.

Pour communiquer entre confrères, le courrier reste le moyen de communication le plus fréquemment utilisé aussi bien lors de l'adressage (53 %) que du compte rendu (61%). Le téléphone tient également une place importante : 40 % des spécialistes en médecine générale appellent directement leurs correspondants libéraux lors de l'adressage d'un patient. Les échanges par mail restent encore anecdotiques surtout dans la demande (5 %) alors qu'ils ont tendance à plus se développer en réponse (23 %).

Des délais de rendez-vous à améliorer

Les spécialistes en médecine générale sont satisfaits à 60 % des délais de rendez-vous. Ces délais sont plus fréquemment cités comme un frein en Seine-et-Marne et dans les Yvelines.

Défendre la place essentielle des médecins spécialistes dans le parcours de soins

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France soutient la place et le rôle des médecins spécialistes libéraux dans le parcours de soins des patients.

L'URPS médecins libéraux d'Ile-de-France veillera à ce que les médecins spécialistes libéraux soient intégrés et parties prenantes dans les nouveaux modes d'organisation tels que l'exercice regroupé, les maisons de santé, les nouveaux modes de rémunération...

Elle s'engagera dans l'expérimentation de tous les dispositifs favorisant la fluidification du parcours et l'accès aux soins : disponibilité des spécialistes, agenda partagé, consultation de proximité...

L'URPS souhaite, en lien avec les associations de patients, développer des projets sur la prise en charge des maladies chroniques par les médecins spécialistes en coordination avec le médecin traitant.

* Enquête menée en mars 2014 auprès de 802 spécialistes de médecine générale libéraux (soit 16 % des 5000 médecins interrogés) sur l'organisation du parcours de soins de leurs patients.